

ou dénaturation de diverses manières, se réglant là-dessus sur les lois, très exigeantes du reste, de la mesure et des cadences qui lui sont propres, premier grief ; quant au saint sacrifice de la messe, elle tâche de le reléguer dans l'ombre autant que possible, sans pourtant vouloir porter trop ouvertement scandale, deuxième grief ; les fidèles, elle les amuse de son mieux, elle les divertit, couvrant toutefois habilement son jeu et réglant les choses de façon à ce que l'on ne s'aperçoive pas trop qu'elle arrache les gens à leur piété : ce qu'il n'est pas toujours facile de dissimuler, troisième grief ; Dieu, elle le traite d'ordinaire comme un égal, souvent même comme un valet selon les cas ; au surplus, rien ne la presse moins que le devoir de rendre à la divinité un hommage qui convienne, quatrième grief ; ainsi donc, avec Dieu, familiarité déplacée, doublée souvent d'hypocrisie et d'audace ; avec les fidèles, ambition démesurée de plaire et d'être applaudie ; avec les paroles saintes, manque de respect poussé jusqu'à la fureur de tout broyer plutôt que de perdre le moindre effet musical. Est-ce assez de titres à invoquer pour lui ouvrir toutes larges les portes du temple et lui donner le pas sur le chant de l'Eglise proprement dit, *utpotè Ecclesiæ proprius* ?

Qu'on ne dise pas qu'il y a des exceptions, on ne juge pas des choses par les exceptions ; nous sommes dans une matière sérieuse où il faut une règle sûre qui ne laisse rien à l'arbitraire, car la liturgie s'accommode peu d'éclectisme et de transaction, encore moins de vandalisme ; il doit paraître évident que l'Eglise ne peut laisser au goût d'un chacun le soin de régler une des parties les plus importantes de son culte : *chorus qui sacerdoti respondet LITURGICÆ ACTIONIS PARTEM constituit*. Conc. de Cologne. Quel pitié, que de voir les divergences d'opinion et de goût entre musiciens ; ce que l'un trouve bon, l'autre le trouve détestable ; pour celui-ci, plus une musique produit d'effets, plus elle a de titres à son choix, pour celui-là, plus une musique est plate et vide d'expression plus elle a de couleur religieuse et mieux elle vaut ; un tel veut le choral, tel autre le drame ou l'oratorio ; celui-ci tient pour Gounod, celui-là pour la cavatine ; il suffit que l'un vante une marchandise pour faire lever un voisin jaloux qui la dénigre aussitôt : " C'est un bruit de guerre, un choc d'opinion capable de dégouter ceux mêmes qui ont la meilleure volonté du monde. Hé ! messieurs, êtes-vous maîtres dans le temple et d'où vous vient votre mission ? nous savons ce qu'il vous faut, quelque chose de bref, de décisif qui coupe court à tout : le fouet qui chasse les vendeurs *Et egrediebatur vendentes in templo*."

D'ailleurs, nous le demandons, pourquoi vouloir que la musique force son génie ? c'est un art profane, plusieurs parmi les musiciens les plus accrédités le disent ; plusieurs conciles l'affirment, *ne dicamus profani, præ mundanâ* ; cette opinion est confirmée par l'histoire même des origines de la musique, par la considération des éléments qui la composent, par les résultats, toujours